



SERVICE DE POLICE D'OTTAWA
OTTAWA POLICE SERVICE

*La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe
Working together for a safer community*

Surveillance de quartier

Guide des membres



www.ottawapolice.ca

LE PROGRAMME SURVEILLANCE DE QUARTIER aide les habitants d'un quartier à veiller les uns sur les autres. Son but est d'encourager les citoyens à réduire ou à prévenir les crimes dans leur voisinage. Le succès du programme repose principalement sur la collaboration entre la police et les citoyens et, surtout, entre les citoyens eux-mêmes.

Le programme est fondé sur le principe de l'entraide. Vos voisins vous connaissent et connaissent votre voiture. Ils pourraient être les premiers à apercevoir un cambrioleur à votre porte ou à votre fenêtre. Un agent qui patrouille dans votre quartier ne saura pas nécessairement que la personne qui se trouve dans votre cour est un étranger – mais votre voisin le saura tout de suite. Le programme Surveillance de quartier tire parti de cela. En apprenant à connaître vos voisins, vous serez bien placé pour remarquer les personnes et les activités suspectes dans votre quartier.

Lorsque les habitants d'un quartier font front commun, ils peuvent non seulement réduire la criminalité, mais la prévenir. C'est ce qu'encourage le programme Surveillance de quartier. En y participant activement, vous apprendrez :

- comment rendre votre demeure moins attirante pour les cambrioleurs;
- comment participer à Opération Identification, un programme qui vous permet de marquer vos biens pour en décourager le vol;
- comment reconnaître et signaler les activités suspectes dans votre quartier.

Donnons-nous la main pour prévenir le crime.



Un aperçu de la structure du programme

Le programme Surveillance de quartier encadre la collaboration entre voisins. Il enseigne les principes de la dissuasion et de la détection. Son succès repose sur un réseau de communication formé de membres, de responsables de quartier, de coordonnateurs appartenant à une association des coordonnateurs des groupes de surveillance de quartier (ACGSQ), du Comité directeur du programme Surveillance de quartier (CDPSQ) d'Ottawa et du Service de police d'Ottawa.

En règle générale, chaque groupe de surveillance de quartier choisit, parmi ses membres, un coordonnateur et plusieurs responsables de quartier qui l'aideront à fonctionner efficacement et assureront la liaison avec les autres intervenants.

Les membres

Les membres des groupes de surveillance de quartier sont les piliers du programme. Leur devoir consiste à veiller à leurs intérêts et à ceux de leur famille et de leurs voisins. Pour ce faire, ils doivent :

- se tenir au courant des activités du programme et des services qu'il offre;
- être à l'affût des activités suspectes et en informer promptement la police, puis leur coordonnateur ou son remplaçant;
- s'assurer que leur propre demeure est sécuritaire;
- s'occuper de la maison ou de la propriété de leurs voisins immédiats en leur absence, s'ils en font la demande;
- participer aux réunions générales du programme;
- être le genre de voisins qu'ils aimeraient avoir eux-mêmes.

Les responsables de quartier

Les responsables de quartier sont chargés avant tout de surveiller une dizaine de demeures dans leur secteur. Ils doivent :

- se présenter aux nouveaux voisins, leur parler du programme et les inviter à s'y joindre;
- donner l'exemple en respectant les consignes de sécurité à domicile et en étant de bons voisins;

L'adhésion au programme Surveillance de quartier n'exige presque pas d'effort supplémentaire. Elle vous permet plutôt de rencontrer vos voisins et de contribuer à la sécurité de votre voisinage.

- tenir à jour une liste des membres de leur secteur et informer le coordonnateur des changements;
- signaler les crimes ou les tentatives de crime au coordonnateur, après en avoir informé la police;
- renseigner les habitants au sujet des introductions par effraction et des autres activités dangereuses qui ont eu lieu dans le secteur;
- nommer un adjoint ou un remplaçant qui prendra la relève en leur absence;
- diffuser de l'information sur le programme Surveillance de quartier;
- représenter le point de vue des membres de leur secteur durant les réunions générales.

Les coordonnateurs

Les coordonnateurs sont responsables de l'ensemble de leur groupe de surveillance de quartier, et assurent la liaison avec le Service de police d'Ottawa par l'entremise du centre de police communautaire (CPC) de leur localité. Ils doivent :

- participer aux réunions des coordonnateurs;
- organiser des réunions générales de tous les membres de leur groupe de surveillance et rencontrer régulièrement les responsables de quartier;
- faire la promotion du programme Surveillance de quartier lors d'activités communautaires;
- recruter des membres et des responsables de quartier;
- préparer les messages du Système d'appel automatique du Service de police d'Ottawa (SAASPO) pour leur groupe;
- transmettre l'information pertinente aux responsables de quartier;
- organiser l'affichage des panneaux du programme.

Quand appeler la police

Les membres du programme ont souvent de la difficulté à faire confiance à leurs instincts. Si vous avez des soupçons, n'hésitez pas, appelez la police. Certaines personnes craignent qu'une fausse alerte ternisse leur réputation. Elles se trompent. Informer la police lorsque quelque chose cloche et lui laisser prendre la relève, c'est la chose à faire.

Pour vous en convaincre, considérez l'envers de la médaille. Quel serait votre réaction si vous appreniez que l'activité suspecte que vous n'avez pas signalée était en fait un crime en cours d'exécution? Comment vous sentiriez-vous si votre voisin ne signalait pas une activité criminelle en cours chez vous?

Certaines personnes hésitent même à signaler un crime déjà commis. Elles croient peut-être qu'il ne vaut pas la peine de déranger la police pour des graffitis ou pour le vol d'une souffleuse à neige. Elles ont peut-être honte d'admettre qu'elles sont tombées dans le piège d'un vendeur faisant du porte-à-porte ou d'un agent de télé-marketing convaincant. Cependant, il s'agit précisément du genre de crimes dont devraient être informés vos voisins et l'agent de votre CPC. Lorsque vous signalez un crime, vous pouvez demander qu'aucun agent ne se présente chez vous. Et si vous ne voulez pas appeler la police, transmettez au moins l'information à votre responsable de quartier ou à votre coordonnateur. Lorsque les citoyens sont au courant des crimes commis dans leur quartier, ils deviennent plus vigilants et, par le fait même, moins vulnérables.

Voici une liste type des crimes qui peuvent être commis dans votre quartier :

- introduction par effraction dans une demeure, un véhicule, un garage, une remise, etc.;
- vandalisme ou destruction de biens;
- inconduite;
- violence conjugale;
- violence faite aux enfants;
- fraude;
- voie de fait ou agression sexuelle;
- vente de stupéfiants;
- vols et cambriolages de toutes sortes, y compris le vol de bicyclettes et d'équipement d'entretien des terrains.

L'une des grandes réalisations du programme Surveillance de quartier a été l'élimination du vandalisme et des cas d'inconduite dans les secteurs pris en main par des groupes bien organisés.

Comment signaler un crime ou une activité suspecte

Que vous vouliez signaler un crime en cours d'exécution ou une activité suspecte, suivez la consigne :

À FAIRE

- Dites au préposé que vous êtes membre d'un groupe de surveillance de quartier.
- Assurez-vous de pouvoir décrire les personnes, véhicules ou circonstances avec le plus de précision possible.
- Demandez un numéro de rapport d'incident pour faciliter le suivi.

- Notez la date et l'heure de votre appel.
- Continuez à surveiller les personnes ou activités suspectes de loin jusqu'à ce que la police arrive sur les lieux.
- Rappelez la police si les choses empirent.
- Signalez ce que vous avez vu au responsable de quartier ou à son remplaçant lorsque vous le pourrez.

À NE PAS FAIRE

- N'essayez pas d'appréhender ou de poursuivre un suspect.
- N'essayez pas de confirmer vos soupçons en vous approchant d'une maison ou d'un véhicule où un crime a peut-être été commis ou est en cours d'exécution. Mettez-vous immédiatement à l'abri du danger, composez le 911 et attendez la police. Si vous vous approchez des lieux du crime, vous pourriez vous retrouver en tête-à-tête avec un criminel dangereux, ou détruire des preuves utiles. Les chiens de l'Unité canine, par exemple, ne peuvent suivre la piste que de la dernière personne qui était sur les lieux.

Comment la police traite les appels

Le Service de police d'Ottawa classe les appels en trois catégories (consultez la liste au début du dépliant) :

- **les appels de priorité 1** : situations urgentes ou représentant un danger pour la vie, y compris les crimes en cours d'exécution. Les agents tentent de répondre à ces appels en moins de 15 minutes, 90 p. 100 du temps;
- **les appels de priorité 2** : les situations urgentes qui ne représentent pas de danger pour la vie. La norme prévoit un délai d'intervention moyen de deux heures ou moins;
- **les appels de priorité 3** : les centres de police communautaire et toutes les autres demandes de renseignements. Les agents répondront à ces appels dans les 24 heures suivant leur réception.

Le Service de police d'Ottawa a aussi recours à un système de réponse différée dans les cas qui n'exigent pas l'intervention des répartiteurs, par exemple pour la consignation de renseignements fournis par téléphone et pour l'acheminement des appels aux agents de quartier, aux agents scolaires ou aux agents des centres de police communautaire.

Les urgences comprennent tous les crimes en cours d'exécution et les situations graves. En voici quelques exemples :

- voies de fait,
- introductions par effraction et cambriolages,
- incendies et explosions,
- coups de feu,
- meurtres,
- odeurs de gaz,
- personne armée,
- agent de police en danger,
- vols de sacs à main à l'arraché et autres vols,
- blessures graves,
- accidents graves de la route,
- personnes suspectes,
- véhicules suspects.

Les situations non urgentes qui exigent l'intervention de la police comprennent :

- les graffitis,
- les biens perdus ou retrouvés,
- les accidents mineurs de la route,
- les renseignements sur le trafic de stupéfiants,
- certains vols,
- les conditions de la route et le stationnement,
- le vandalisme.

Certaines situations non urgentes ne relèvent pas de la police, notamment lorsqu'il s'agit du contrôle des animaux, de l'application des règlements municipaux, des normes d'aménagement et du bruit dans les quartiers résidentiels. La Ville d'Ottawa a adopté plusieurs arrêtés municipaux afin de protéger votre santé, votre sécurité et votre tranquillité. En cas d'infraction possible aux règlements municipaux, téléphonez au **Centre du service à la clientèle de la Direction des services de l'application des règlements municipaux de la Ville d'Ottawa, ouvert 24 heures sur 24, au 580-2400.**

Liste de contrôle de la sécurité à domicile

Assurez-vous que votre domicile ne soit pas une cible facile pour les criminels. La liste de contrôle qui suit vous y aidera. Vous pouvez aussi vous prévaloir du Programme d'inspection de sécurité à domicile, que le Service de police d'Ottawa offre gratuitement à tous les citoyens. À votre demande, il enverra des représentants chez vous pour inspecter votre demeure et vous suggérer des moyens de la rendre encore plus sécuritaire. Communiquez avec votre centre de police communautaire pour plus d'information.

LES PORTES

Oui Non

- Les portes sont-elles munies de judas optiques à grand angle?
- Les verrous qui peuvent être activés de l'intérieur sont-ils à au moins un mètre des panneaux vitrés?
- Les portes d'entrée sont-elles pleines?
- Sont-elles munies de serrures à pêne dormant (*deadbolts*)?
- Si leurs charnières sont installées à l'extérieur, sont-elles du type non démontable?
- Ferment-elles hermétiquement?
- Leur chambranle est-il solidement arrimé?
- La gâche est-elle vissée solidement au chambranle?
- Le pêne pénètre-il bien dans la gâche?
- Avez-vous fait changer les serrures lors de votre déménagement?

LES FENÊTRES

Oui Non

- Avez-vous installé des goupilles d'arrêt dans les fenêtres à guillotine?
- Les fenêtres en métal sont-elles munies de verrous secondaires?
- Pouvez-vous bloquer de façon sécuritaire les fenêtres ouvertes?
- Les fenêtres du sous-sol sont-elles munies de verrous secondaires?
- Les rideaux couvrent-ils complètement les fenêtres?
- Les climatiseurs installés dans les fenêtres sont-ils fixés solidement de l'intérieur?
- Avez-vous installé des volets roulants, une pellicule protectrice ou d'autres dispositifs du même genre?

LE GARAGE ET LA REMISE

Oui Non

- Les portes ferment-elles hermétiquement?
- La tringle de la porte coulissante du garage est-elle munie d'un cadenas?
- Les cadenas sont-ils d'excellente qualité?
- La quincaillerie des portes est-elle d'excellente qualité et installée sans vis apparentes?
- Verrouillez-vous toujours la porte coulissante du garage lorsqu'elle ne sert pas?
- Enlevez-vous les clés du contact de votre véhicule, même lorsque le garage est verrouillé?
- Pouvez-vous allumer la lumière du garage de l'intérieur?

L'EXTÉRIEUR

Oui Non

- Les arbustes sont-ils taillés de façon à ne pas obstruer les fenêtres?
- Avez-vous taillé les branches d'arbre qui sont au niveau des fenêtres?
- Le numéro de votre domicile est-il bien visible de la rue?
- Pouvez-vous verrouiller votre boîte à lettres?
- L'entrée avant est-elle bien éclairée?
- Et l'entrée arrière?
- Avez-vous installé des détecteurs de mouvement branchés à l'éclairage?
- Rangez-vous toujours les bicyclettes, la tondeuse et les échelles à l'intérieur?
- Avez-vous gravé un marque d'identité sur vos biens (Opération Identification) et placé des collants à cet effet?
- Avez-vous enlevé les pierres ornementales qui pourraient servir à briser une vitre?

LES VACANCES

Oui Non

- Annulez-vous les livraisons?
- Réglez-vous les minuterias avant de partir?
- Quelqu'un s'occupe-t-il de l'entretien de votre terrain?
- Demandez-vous à quelqu'un de vider régulièrement votre boîte à lettres?

AUTRES PRÉCAUTIONS

Oui Non

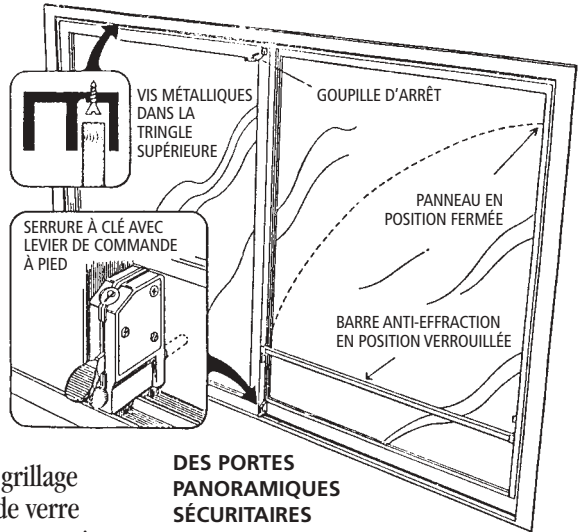
- Si vous avez une arme à feu, est-elle rangée sous clé?
- Déposez-vous la plupart de votre argent comptant à la banque?
- Avez-vous fait une liste de tous vos biens de valeur, de vos cartes de crédit et de leurs numéros?
- Avez-vous rangé la liste en lieu sûr?
- Gardez-vous vos objets de valeur à l'abri du regard des étrangers?
- Savez-vous par cœur les numéros de téléphone à composer en cas d'urgence? (Consultez « Le bon appel au bon endroit! » au début du dépliant.)
- Avez-vous fait installé un système d'alarme?

Sécurité des portes extérieures

Construction

Les portes alvéolaires (*bollow core*) et les portes de verre ne sont pas très sécuritaires. Idéalement, toutes les portes extérieures devraient être en bois massif ou en laminé d'au moins 1 3/4 pouce. Le cadre de porte devrait être en bois ou en laminé massif, ou en métal.

Si vos portes sont en verre, vous devriez faire installer un grillage de sécurité ou des panneaux de verre trempé là où les cambrioleurs pourraient briser la vitre et atteindre le verrou intérieur de la porte.



DES PORTES PANORAMIQUES SÉCURITAIRES

Il est facile de sortir de leur cadre les panneaux de la plupart des portes panoramiques coulissantes. Pour éviter que cela ne se produise, installez quelques vis Parker dans la tringle supérieure. Elles rempliront l'espace entre la tringle et le panneau, rendant impossible la tâche de quiconque voudrait sortir la porte de son cadre. Cette mesure est simple et peu coûteuse. Vous devez aussi vous assurer que personne ne puisse faire glisser le panneau sur la tringle inférieure. À cette fin, installez un verrou spécialement conçu pour les portes panoramiques ou placez une barre anti-effraction dans l'espace horizontal entre le panneau et le cadre de porte opposé.

Les charnières et les gâches

Les portes d'entrée qui s'ouvrent vers l'extérieur ou dont les charnières sont installées à l'extérieur fournissent aux cambrioleurs un moyen facile de s'introduire chez vous. Ils n'ont qu'à enlever les pivots des charnières et à sortir la porte de son cadre. Vous pouvez remédier à la situation de l'une des trois façons suivantes :

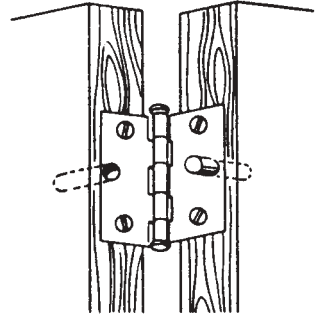
1. Réinstallez les charnières à l'intérieur du chambranle afin que la porte s'ouvre vers l'intérieur.
2. Installez des charnières de type non démontable.

3. Installez une goupille d'arrêt dans les feuillets des charnières existantes, comme suit :

- Enlevez la vis du milieu de chaque feuillet des charnières du haut et du bas.
- Insérez une vis sans tête ou un boulon (qui servira de goupille d'arrêt) dans le feuillet de chambranle de chaque charnière, en laissant dépasser la vis ou le boulon d'un demi-pouce.
- Percez un trou de $\frac{3}{4}$ de pouce dans le trou de vis du milieu du feuillet de porte de chaque charnière.

Lorsque vous fermerez la porte, la goupille d'arrêt vissée dans le chambranle pénétrera dans le trou du feuillet opposé de la charnière. La porte restera donc en place même si quelqu'un enlève les pivots des charnières.

Les chambranles devraient être aussi forts que la porte elle-même, et la gâche devrait y être installée solidement. Idéalement, il faut se servir de longues vis qui traversent le chambranle et se fixent dans le madrier qui est derrière. Les plaques de sécurité aident à empêcher les intrus de s'introduire chez vous en forçant le verrou à l'aide d'un couteau, d'un tourne-vis ou d'une bande de cellulose.



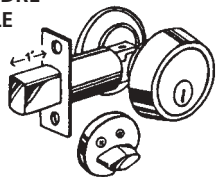
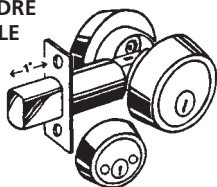
L'INSTALLATION D'UNE
GOUPILLE D'ARRÊT

Ne vous fiez pas aux serrures intégrées aux poignées! Bien qu'il s'agisse de dispositifs très populaires, ils sont à peine sécuritaires et invitent même les cambrioleurs les plus inexpérimentés à s'introduire chez vous. Ces dispositifs sont la cause d'un grand nombre de cambriolages.

Les serrures à pêne dormant

Une serrure à pêne dormant de qualité, dont la course est d'au moins un pouce (voir l'illustration à la page suivante) et qui est fixée solidement à la porte avec des boulons en acier trempé, est un dispositif de verrouillage très sécuritaire. Vous devriez en installer à la place des dispositifs à serrures intégrées aux poignées des portes d'entrée.

Les serrures à pêne dormant peuvent être munies d'un ou de deux cylindres. Les modèles à double cylindre peuvent être ouverts avec un clé de l'intérieur ou de l'extérieur. Ils sont destinés principalement aux portes dont le vitrage est à moins d'un mètre du verrou intérieur, ou à portée de bras.

CYLINDRE
SIMPLECYLINDRE
DOUBLE

Attention aux sorties de secours

Les serrures à pêne dormant à double cylindre représentent un grand danger si elles sont installées sur les portes de sortie de secours. En pareil cas, renseignez-vous auprès du service des incendies au sujet des solutions de rechange qui s'offrent à vous.

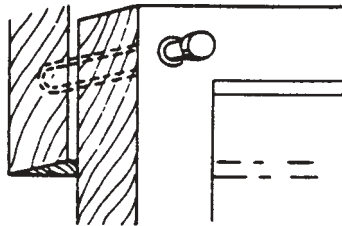
Sécurité des fenêtres

Les fenêtres ne sont pas très sécuritaires. Bien que les cambrioleurs hésitent à en briser les carreaux, ils n'ont généralement pas de difficulté à en forcer les serrures. Les suggestions qui suivent vous aideront à évaluer, voire à améliorer la sécurité de vos fenêtres.

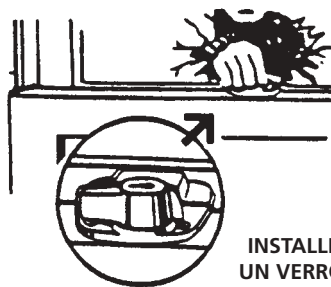
1. **Dans la plupart des cas** — Vous pouvez installer une goupille d'arrêt sur la plupart des fenêtres. Vous en trouverez dans le commerce, mais de gros clous font l'affaire et coûtent beaucoup moins cher. Vous n'avez qu'à percer un trou de 3/16 de pouce dans le chambranle de la fenêtre en vous assurant de percer aussi le châssis (sans toutefois le traverser de bord en bord). C'est dans ce trou que vous insérerez la goupille d'arrêt pour garantir la fenêtre.

2. **Dans le cas des fenêtres à guillotine** (celles que l'on glisse vers le haut) — Vous pouvez les garantir à l'aide d'une goupille d'arrêt ou d'un verrou commercial comme celui illustré ici.

3. **Dans le cas des fenêtres coulissantes en aluminium** — Vous pouvez également garantir ce type de fenêtre au moyen d'une goupille d'arrêt, d'un verrou commercial ou d'une barre anti-effraction.



COMMENT GARANTIR UNE FENÊTRE

INSTALLEZ
UN VERROU

4. **Dans le cas des fenêtres du sous-sol** — Soyez particulièrement attentif à ces fenêtres, car elles sont les préférées des cambrioleurs. Garantissez-les au moyen d'une goupille d'arrêt, d'un verrou commercial ou d'une barre anti-effraction. Soyez aussi conscient que les fenêtres du sous-sol qui sont camouflées par des arbustes ou des arbres permettent aux cambrioleurs de travailler sous couvert. Vous devriez remplacer la vitre de ces fenêtres par du Plexiglas, des blocs de vitre ou du Lexan, ou installer des grilles de sécurité décoratives. De plus, il serait sage de sceller les fenêtres du sous-sol qui ne servent à peu près pas (à moins qu'elles soient des issues de secours).

Les systèmes d'alarme

Les systèmes d'alarme ne remplacent pas les autres mesures de sécurité, ils les complètent. Choisissez le vôtre avec soin : il en existe de nombreux modèles plus ou moins perfectionnés et les prix sont à l'avenant. Avant de choisir une compagnie de sécurité, demandez une estimation à au moins trois d'entre elles. Assurez-vous que toutes les estimations sont fondées sur les mêmes exigences : le nombre de contacts, le type de détecteur, l'achat ou la location du système, les frais de surveillance, la durée du contrat, la politique de la compagnie concernant les fausses alertes et ainsi de suite.

Soyez conscient qu'il existe des règlements municipaux en matière de fausses alertes. Pour vous renseigner sur la politique du Service de police d'Ottawa en matière de réduction du nombre de fausses alertes, communiquez avec la Section de gestion des fausses alertes au 236-1222, poste 2531 (en semaine de 8 h à 16 h) ou consultez le site Web du Service.

Opération Identification

Le programme Opération Identification a fait ses preuves en tant que moyen de dissuasion efficace. Offert par l'entremise du centre de police communautaire (CPC) de votre localité, il vise la réduction du nombre de vols de biens personnels. Comme son nom l'indique, il incite les citoyens à identifier leurs biens au moyen d'un numéro d'identification, généralement le numéro de leur permis de conduire. Il est ensuite facile pour le propriétaire et pour la police d'identifier les articles volés.

Vous pouvez graver ou marquer le numéro sur vos biens. S'il s'agit d'articles dont la surface est lisse et dure, comme les modules électroniques, les bicyclettes et les outils électriques, vous pouvez graver le numéro à un endroit visible. Dans le cas d'articles comme la porcelaine, les vêtements (surtout les manteaux) et les œuvres

d'art, les stylos à l'encre indélébile fonctionnent bien. Servez-vous d'une pointe à graver pour identifier les articles de verre. Cependant, confiez à un joaillier ou à un autre spécialiste la tâche de graver votre argenterie et vos bijoux.

Conservez un inventaire photographique et écrit des biens marqués. Il devrait indiquer, pour chaque article, le moyen employé, l'endroit où se trouve le numéro d'identification et le numéro de série du fabricant.

Le SAASPO

Le Système d'appel automatique du Service de police d'Ottawa (SAASPO) permet de transmettre des messages téléphoniques enregistrés à des individus et à des commerces. Ces messages améliorent la communication entre la police et le public en fournissant de l'information ciblée et à jour sur la criminalité et sa prévention.

Pour avoir accès à cette information, vous devez vous inscrire en remplissant une formule disponible auprès de votre responsable de quartier ou de votre CPC. Le service est gratuit. Dès que vos coordonnées auront été ajoutées à la banque de données, vous recevrez de l'information sur les introductions par effraction, les personnes disparues, les urgences et tous les autres cas où l'échange d'information peut aider à améliorer la sécurité ou à prévenir le crime.

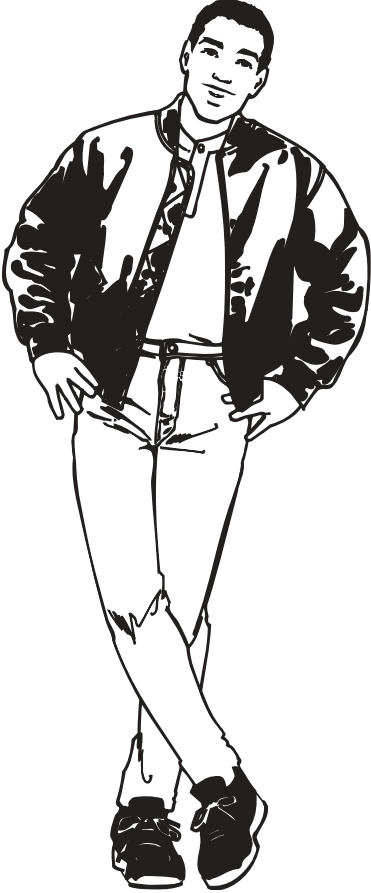
Lorsque le SAASPO vous téléphone, vous n'avez qu'à écouter le message enregistré et à mettre à profit l'information qu'il renferme. Le système fait toujours jouer le message deux fois, et ne téléphone aux abonnés qu'entre 9 h et 21 h.

Les autres ressources



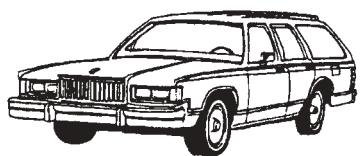
Vous voulez en savoir davantage sur la prévention du crime? Communiquez avec votre centre de police communautaire, dont vous trouverez les coordonnées dans les pages rouges de l'annuaire du téléphone d'Ottawa. Vous pouvez également obtenir les coordonnées de tous les services offerts par le Service de police d'Ottawa en consultant son site Web <ottawapolice.ca>.

Évitez que votre demeure ne soit une cible facile pour les malfaiteurs en vous procurant une copie du dépliant *La prévention du crime à domicile*. Vous pouvez également vous prévaloir du Programme d'inspection de sécurité à domicile du Service de police d'Ottawa. À votre demande, le Service enverra des représentants chez vous pour inspecter votre demeure et vous suggérer des moyens de la rendre encore plus sécuritaire.

Suspect and Vehicle Identification

Sex – Sexe <input type="checkbox"/> male <i>homme</i> <input type="checkbox"/> female <i>femme</i>	Age <i>Âge</i>	Height <i>Taille</i>	Weight <i>Poids</i>	Race
Hair – Cheveux (colour/style) (couleur et coupe)	<div style="text-align: center;"> General Appearance <i>Apparence générale</i> </div> 			Hat – Chapeau (colour/type) (couleur et genre)
Eyes – Yeux (glasses) (lunettes)				Coat <i>Manteau</i>
Complexion <i>Teint</i>				Shirt <i>Chemise</i>
Jewellery <i>Bijoux</i>				Trousers <i>Pantalons</i>
Scars/marks <i>Cicatrices et marques</i>				Shoes <i>Chaussures</i>
Tattoos <i>Tatouages</i>				Tie <i>Cravate</i>

Identification d'un suspect ou d'un véhicule

Facial appearance <i>Tête et visage</i>		List Facial details <i>Traits du visage</i>
	Skin/hair colour – <i>Couleur de la peau et des cheveux</i>	_____
	Hair texture and style <i>Texture des cheveux et coupe</i>	_____
	Wrinkles <i>Rides</i>	_____
	Shape of eyebrow <i>Forme des sourcils</i>	What the suspect said <i>Propos du suspect</i>
	Size and shape of eye <i>Dimension et forme des yeux</i>	_____
	Ear size and shape – <i>Dimension et forme des oreilles</i>	_____
	Cheeks (full or sunken) <i>Joues (rondes ou creuses)</i>	Tool or weapon seen <i>Outils ou armes que vous avez remarqués</i>
	Nose – <i>Nez</i>	_____
	Mouth and lips <i>Bouche et lèvres</i>	_____
	Facial hair <i>Barbe, moustache, etc.</i>	_____
Neck and Adams apple <i>Cou et pomme d'Adam</i>	_____	
Vehicle – <i>Véhicule</i>		
		
Colour <i>Couleur</i>	Make <i>Marque</i>	Model <i>Modèle</i>
Licence # <i>N° d'immatriculation</i>		Body style <i>Type de carrosserie</i>
Damage/rust <i>Dommages et rouille</i>		Antenna <i>Antenne</i>
Bumper sticker <i>Affichettes</i>		Wheel covers <i>Enjoliveurs de roues</i>
Direction of travel <i>Direction empruntée</i>		# of passengers <i>N^{bre} de passagers</i>



Responsable de quartier

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Responsable adjoint de quartier

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Notes

Le bon appel au bon endroit!

Tous les appels que nous recevons sont importants, mais ils ne sont pas tous urgents. Peu importe l'aide dont vous avez besoin, nous sommes à votre service. Vous n'avez qu'à faire « le bon appel au bon endroit! ».

911

Urgences représentant un danger pour la vie et crimes en cours d'exécution

230-6211

ATS  232-1123

Autres urgences

236-1222

Centres de police communautaire et autres demandes de renseignements